

MAIRIE de BARD

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du lundi 11 octobre 2021, régulièrement convoqué le 07/10/2021

Etaient présents : Quentin PAQUET, Maire, Michelle PRESLES, première adjointe, Isabelle HUC, deuxième adjointe, Richard MAZET, troisième adjoint, Thibaut ROCHE, Mathilde LANGUE, Léa ROIRON, Marc MEUNIER, Thierry MAUDUIT, Sandra GOURBIERE, Emilie GASCARD, Patricia CHAUVE, Guy CARRON, Pascal GEORGES.

Absence(s) excusée(s) : Michel RICCOBENE.

Pouvoir : Michel RICCOBENE donne pouvoir à Guy CARRON.

Secrétaire élu (e) : Patricia CHAUVE.

Rajout d'un point à l'ordre du jour avec accord des membres présents : « Servitude de surplomb »

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 6 SEPTEMBRE 2021

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

ORGANISATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Après plus d'un an de fonctionnement, un bilan de l'organisation du conseil municipal est fait.

Isabelle HUC fait part de son souhait d'être déchargée de sa délégation « affaires scolaires ».

Michelle PRESLES assurera dorénavant cette délégation et cédera sa délégation « affaires sociales » à Emilie GASCARD.

Des réunions de travail pourront être organisées plus régulièrement, et les questions diverses des conseils municipaux pourront être détaillées.

Un passage plus régulier des élus en mairie est également souhaitable.

Arrivée de Mathilde LANGUE

REGULARISATION DE VOIRIE

Il est présenté au conseil la régularisation de plusieurs voiries et chemins ruraux :

✓ Malleval : passage d'un géomètre pour dé-cadastrer le chemin actuellement utilisé et qui passe dans le privé. Pas de changement sur le chemin actuellement mentionné au cadastre.

✓ Le Montel : régularisation de la modification du tracé de la voirie qui date de 2007 et passe dans du privé. L'échange de terrain avec le propriétaire est maintenu. En revanche, le conseil souhaite maintenir l'ancien tracé en chemin rural.

✓ Sagne l'Allier : une régularisation d'une partie du CRF5 est souhaité par le conseil, afin de régulariser une situation qui date de 1969. Cependant, une enquête publique étant requise, il est proposé de reporter ce dossier afin de le regrouper avec d'autres régularisations nécessitant également une enquête publique.

Pour l'ensemble de ces dossiers, il est proposé d'autoriser Michelle PRESLES à signer les actes administratifs.

Proposition approuvée à l'unanimité (15)

SERVITUDE DE SURPLOMB

- ✓ Afin de pouvoir autoriser à un habitant la pose d'un conduit de cheminée, le maire demande au conseil l'autorisation de pouvoir signer une servitude de surplomb du domaine public.

Proposition approuvée à l'unanimité (15)

ACHAT DE TERRAIN A VINOLS

Dans le cadre des travaux de voirie 2022, il est proposé d'acquérir les terrains suivants :

- ✓ 200m² environ de la parcelle A653 afin de créer une aire de retournement chemin des Grands Champs
- ✓ 10m² environ de la parcelle A503 afin d'élargir la voirie vers le croisement Puy Moulou et Grands Champs.

Pour l'ensemble de ces dossiers, il est proposé d'autoriser Michelle PRESLES à signer les actes administratifs

Proposition adoptée à l'unanimité (15)

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La MJC Loisirs au Village sollicite une subvention exceptionnelle pour leur événement « Rallye Trail la Bardoise » le 7 novembre 2021. Pour un budget total de 5000 €, une subvention de 900€ est proposée.

Proposition approuvée à l'unanimité (15)

DECISION MODIFICATIVE N°3

Il est proposé au conseil la décision modificative suivante

- VIREMENT DE CREDITS

Dépenses	Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
Ouverture	65	6168	-	Autres	700
Réduction	011	6188	-	Autres frais divers	- 700
Ouverture	20	2031	213	Frais d'études	1 450
Ouverture	21	2111	213	Terrain nu	14 686
Réduction	21	21318	ONI	Autres bâtiments publics	- 16 136

Proposition adoptée à l'unanimité (15)

COMPLEMENT TARIFS 2021-2022

Après échanges, il est proposé de ne plus facturer aux associations communales l'utilisation des salles en semaine ne nécessitant pas de ménage par la commune. Cette décision a pour conséquence immédiate la gratuité des salles pour les activités Gym et Qi Gong organisées par la MJC.

Proposition approuvée à l'unanimité (15)

REMBOURSEMENT DES AVOIRS RESTAURATION SCOLAIRE

Il est proposé de rembourser les avoirs cantine des familles ayant quitté l'école (de 1 à 200€) et fourni un RIB.

Proposition approuvée à l'unanimité (15)

RAPPORT 2021 DE LA CLECT LOIRE-FOREZ AGGLO

Suite à la modification de l'intérêt communautaire voirie, et la remunicipalisation des places au 1er janvier 2022, il vous proposer d'approuver le rapport de la CLECT qui prévoit pour BARD une diminution de 1 600 € du montant à verser à LFa

Proposition approuvée à l'unanimité (15)

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Collecte des déchets en période hivernale : mise en place des points de collecte hivernaux (15/11 au 15/03) sur les zones où il y a parfois des soucis de collecte (Pays haut et Adret)
- ✓ Antenne Orange à Vinols : la déclaration de travaux a été déposée : installation prévue mi 2022
- ✓ Projets éoliens : un porteur de projet privé a identifié une zone sur Verrières et conformément à la charte « éolien » de LFA, le maire de Verrières a rassemblé les communes alentour le 11.10.2021
- ✓ Cérémonie du 11/11 + Centenaire du monument de Bard le 11/11 à 10h à Bard
- ✓ Cérémonie des vœux le samedi 8 janvier à 11h à la salle polyvalente
- ✓ Commission Sociale : cette année, il sera proposé soit le colis de fin d'année, soit un repas aux bénéficiaires du CCAS
- ✓ Réunion avec Fred MARTEIL technicien LFA en charge de la biodiversité, à destination des conseillers municipaux, des membres du Comité Transition écologique et des agriculteurs de BARD le 17 novembre à 20h
- ✓ Soirée rénovation énergétique Rénov'Action 42 le 26 octobre à la salle polyvalente
- ✓ Trail vertical : un trail de 14km et 1 km de D+ va être balisé entre la clinique nouvelle et la Pierre Bazanne
- ✓ Prochaine réunion du Conseil lundi 15 novembre à 20h00

Vu pour être affiché le 14 octobre 2021, conformément aux prescriptions de l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Maire
Quentin PAQUET

